

# la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE,  
FISCALE ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ LOCAL PARIS 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>

## GÉNOCIDÉ EN COURS

**E**n décembre dernier, l'Afrique du Sud a saisi la Cour internationale de justice (CIJ) des Nations Unies pour non respect, par Israël, dans la Bande de Gaza, de la convention sur le génocide. Statuant en urgence le 26 janvier, avant toute décision au fond, la Cour a estimé qu'il y avait un risque réel et imminent qu'un préjudice irréparable soit causé aux droits des Palestiniens d'être protégés contre des actes de génocide, qu'elle a jugés plausibles. Elle a ordonné à Israël d'empêcher tout acte génocidaire et d'assurer l'entrée dans la Bande de Gaza occupée et assiégée de nourriture, d'eau, de médicaments et d'autres besoins humanitaires. Même si la Cour n'a pas explicitement ordonné un cessez-le-feu immédiat et permanent pour mettre fin au génocide, les États parties à la Convention sont tenus de remplir leurs obligations légales et d'imposer un cessez-le-feu à Israël. Israël, de son côté, avait prévu un contre-feu et s'est aussitôt emparé du fait que 12 employés de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) (sur 13 000 !) « *auraient* » participé au 7 octobre. Même en l'absence d'enquête, plusieurs pays – dont les États-Unis et la France – ont suspendu leurs versements à l'UNRWA, pourtant indispensables aux Gazaouis. Alors même que n'existe toujours pas la moindre esquisse de menace de sanctions contre Israël...

Cette décision revient à « *désobéir ouvertement à l'ordre de la CIJ* », affirme Francesca Albanese, experte indépendante nommée par le Conseil de l'ONU pour les Droits humains. « *Elle entraînera des responsabilités légales ou [...] la fin du système international de justice* », précise-t-elle.

Le 26 février 2023, la CIJ enjoignait Israël de faire un rapport sur les mesures prises pour empêcher un génocide. Un an plus tard, aucune nouvelle... Le sort de 1,5 million de Gazaouis déplacés reste en suspens, sous la menace d'une attaque terrestre contre le Sud de Gaza. Des Gazaouis exsangues, affamés, malades, blessés quand ils ne sont pas morts sous les bombardements quotidiens (plus de 30 000 soit 1,5 % de la population). Et toujours sans aide humanitaire...

### CINÉ-DÉBAT

## « SACRIFICE PAYSAN »

un documentaire écrit et réalisé  
par Gabrielle Culand (2022, 55 mn)

ENTRÉE  
LIBRE

**jeudi 14 mars à 19h30**

Centre d'animation Place des Fêtes

2 rue des Lilas, Paris 19<sup>e</sup> (M<sup>o</sup>: Place des Fêtes)

Projection suivie d'un débat animé par la réalisatrice  
et un représentant de la Confédération paysanne

Comment un contrôle sanitaire a-t-il pu déboucher sur la mort d'un éleveur bovin, abattu par les gendarmes en mai 2017, au terme d'une cavale de neuf jours ? Décryptant les rouages de cette tragédie, ce thriller rural plonge dans la complexité d'un monde agricole en détresse.

En conflit avec les services de l'État, Jérôme Laronze, 37 ans, exploitant bio, porte-parole de la Confédération paysanne de Saône-et-Loire, s'est soustrait à un énième contrôle sanitaire et a tenté d'alerter, au cours de sa fuite, sur le malaise de sa profession. La nouvelle de son décès fait l'effet d'une bombe dans un monde agricole déjà endeuillé par une vague de suicides. Comment en est-on arrivé là ? Alors que leurs revenus dépendent quasi exclusivement des subventions européennes - lesquelles favorisent les grandes exploitations -, les paysans doivent se soumettre, en contrepartie, à des normes très strictes, plus difficiles à respecter pour les éleveurs en plein air.



### À VOS AGENDAS !

- **Réunion du comité local Attac Paris 19e-20e, jeudi 7 mars, 19 h 30**, Maison de la vie associative et citoyenne (MVAC) de Paris 20<sup>e</sup>, 18 rue Ramus. Débat : **L'éducation populaire à Attac.**
- **Journée internationale des droits des femmes, vendredi 8 mars, 14 h**, rassemblement unitaire place Gambetta à l'appel de plusieurs associations, collectifs et organisations pour rejoindre le cortège parisien.
- « **Les naufragés du Grand Paris Express** », **mardi 12 mars, 19 h**, soirée de présentation du livre à paraître aux éditions Zones par leurs auteurs, Anne Clerval et Laura Wojcik. au Lieu-Dit, 6 rue Sorbier, Paris 20.
- **Avec ou sans tracteur, toutes et tous dans la rue pour le pouvoir d'achat, mardi 26 mars**, manifestation syndicale à pied, avec une canne, un déambulateur ou un tracteur. Trajet et horaire en négociation.

### QUI SOMMES-NOUS ?

Association d'éducation populaire par l'action et la réflexion créée il y a 25 ans, Attac lutte contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

### NOUS CONTACTER

Site Attac France : [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)  
Comité local Paris 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> : [attacparis20@attac.org](mailto:attacparis20@attac.org) ou 18 rue Ramus, Paris 20<sup>e</sup>  
Informations, réflexions, campagnes : <https://www.attac-paris19-20.org/>

# AGRICULTURE: UN MODÈLE AU BORD DE L'ASPHYXIE

Fin janvier, Attac France publiait un communiqué soutenant la mobilisation agricole qui bousculait l'agenda politique d'alors. Ce mouvement n'a pas touché que la France, d'autres pays européens, comme l'Allemagne, ont vu leurs agriculteurs se mobiliser massivement. La Politique agricole commune (PAC), politique négociée au niveau européen, est en crise et la rhétorique macroniste de la « simplification » n'y résoudra rien.

La profession agricole vit en plein malaise : en quarante ans, le nombre de paysans a été divisé par 4 (1,6 million en 1982 à 400 000 en 2019), le taux de pauvreté y est de 18 % (pour 14,6 % de moyenne nationale), avec de fortes disparités et le taux de suicide y est de 43 % plus élevé. Et la moitié des exploitants actuels cesseront leur activité d'ici à 2030. Ces difficultés sont des conséquences directes de l'évolution de la Politique agricole commune.

Au tournant des années 1980, la PAC voit sa logique régulatrice balayée. Cette déréglementation est poussée par les pays nordiques qui considèrent la nouvelle orientation comme désavantageuse. La suppression des aides est alors justifiée par le développement des idées néolibérales – les aides déformeraient le vrai prix du marché (qui n'existe qu'en théorie) – et par la peur de représailles de la part des États-Unis, pour qui la PAC est un mécanisme trop protectionniste. Disparaissent alors progressivement les prix garantis, les stocks, les quotas, et la PAC se dirige vers des aides à l'hectare, qui avantagent les céréaliers, au détriment d'autres productions comme le maraîchage, l'apiculture... Le rôle régulateur de la PAC sur le cours des denrées agricoles est jeté aux orties.

## Des serfs modernes

Tout cela s'est fait avec le soutien actif de la FNSEA, le syndicat majoritaire si proche du gouvernement qu'il en dicte pratiquement les directives. Et avec la conviction que le mirage libéral du productivisme donnerait suffisamment de revenus aux agriculteurs. Une partie du mal-être agricole naît à cette période.

La majorité des agriculteurs tombent alors dans le piège qui les étouffe : endettement élevé (dicté par l'injonction permanente à s'agrandir et se moderniser) ; impossibilité de décider de quoi que ce soit, et surtout pas de leurs prix de vente ; insertion dans une chaîne industrielle et admi-

nistrative (distributeurs, coopératives, semenciers, Crédit agricole, autorités sanitaires, syndicat...) sur laquelle ces serfs modernes n'ont aucune prise. De surcroît, le poids de la « paperasserie » n'a fait que les enfoncer dans un profond malaise.

Éleveurs et agriculteurs se retrouvent alors seuls face aux industriels, qui profitent de la globalisation pour négocier, en fonction des cours mondiaux, des prix d'achat à la baisse. Sans compter que, bien souvent, les importations sont de moindre qualité environnementale que nos productions nationales et que les coûts de la vie varient sur bien des points d'un pays à l'autre. À titre d'exemple, le CETA – traité de libre-échange avec le Canada – porte notamment sur les produits agricoles alors que ce pays a des prix garantis pour ses propres producteurs de lait. De leur côté, les États-Unis n'ont pas non plus renoncé à leurs moyens d'intervention.

## Le mirage productiviste

Les solutions apportées par nos gouvernements successifs n'ont pas rompu avec la ligne initiée dans les années 1980. Le *credo* reste le même : pour augmenter les revenus, il faut augmenter la production. Face à l'échec de ces politiques productivistes, un bouc émissaire a été trouvé : les normes écologiques. C'est aujourd'hui le discours du gouvernement, de la FNSEA et aussi de la Coordination rurale – plus à droite encore que la précédente ! –, qui parlent de simplification et qui veulent « mettre en pause » le plan Écophyto. Celui-ci devait permettre une réduction de 50 % de l'utilisation de pesticides d'ici à 2030.

Cette volte-face s'était déjà produite en 2017, lorsque le gouvernement est revenu sur l'interdiction des néonicotinoïdes – pesticides utilisés pour les betteraves sucrières très toxiques pour les abeilles –, avant un rétropédalage à la suite d'une décision de la justice européenne. À ces

## NORMES : LES AGRICULTEURS N'EN PEUVENT PLUS



difficultés qui s'amoncellent pour nos agriculteurs, il faut ajouter les conflits que l'approvisionnement en eau va inévitablement susciter : l'hiver 2023 se classe au 9<sup>e</sup> rang des hivers les moins arrosés depuis 1959.

En mars 2022, le dossier « Crise agricole et crise alimentaire : une alternative est possible », publié entre autres par Attac, ainsi que les propositions du Collectif Nourrir pointaient de nombreuses solutions : renforcement des mécanismes de régulation des marchés à travers l'organisation commune des marchés ; soutien à l'agriculture biologique en difficulté depuis la pandémie et la montée de l'inflation ; lutte contre les traités de libre-échange et les asymétries de normes sociales et environnementales ; développement de l'accompagnement sur le long terme des agriculteurs dans la transition... Toutes propositions que partage par ailleurs la Confédération paysanne, le deuxième syndicat agricole, défenseur d'un modèle paysan.

Il faut aussi s'attaquer au besoin de main-d'œuvre agricole : il est important de faciliter l'accès aux aides d'entrée dans le métier (Dotation jeunes agriculteurs), notamment pour les salariés – majoritaires – et mettre en place des structures capables d'investir dans des nouvelles exploitations, sans faire porter le poids sur les nouveaux entrants, comme le pratique avec succès l'association Terre de liens. ■